

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le quatorzième (14^e) jour de mai 2018, à 20 h au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers(ères) suivants (es) : Monsieur Marco Périgny, Madame Carole Hubert Ruel, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau

Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire de la séance.

Tous formant quorum.

02 Adoption de l'ordre du jour

2018-05-91

Proposé par : Carole Hubert Ruel

Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018
- 04 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 avril 2018
- 05 Adoption des comptes à payer au 30 avril 2018
- 06 Adoption des états financiers au 30 avril 2018
 - .1 Présentation pour approbation du rapport financier de l'année 2017
- 07 Correspondance (résolutions)
- 08 Appui à la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban
- 09 Réparation ponctuelle rue Goulet (réseau d'égout)
- 10 Demande d'exemption de taxes - Domaine Tavibois
- 11 Offre d'achat pour un terrain (rue Crête)
- 12 Demande de branchement aux services municipaux - 3740, chemin du Tour du Lac
- 13 Résultat des soumissions - rétrocaveuse
- 14 Demande d'aide financière Coupe Dodge Hockey Québec
- 15 États financiers de l'OMH
- 16 Logiciel Mégaéval et licence Power Builder pour inspecteurs
- 17 Signature des ententes avec les cadres
- 18 Bornage des terrains dans le nouveau développement domiciliaire
- 19 Appui au Festival western
- 20 Affaires diverses :
 - .1 Calendrier « Appartenance Mauricie »
 - .2 Tournoi médiéval
 - .3 Résolution d'appui, demande déposée à la CPTAQ
- 21 Questions :
- 22 Levée de la séance

- Adoptée –

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril

2018

2018-05-92

Proposé par : Michel Tremblay

Appuyé par : Marco Périgny et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018.

- Adoptée -

04 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 avril 2018

2018-05-93

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Michel Tremblay et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 avril 2018.

- Adoptée -

05 Adoption des comptes à payer au 30 avril 2018

2018-05-94

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les comptes payés par paiement direct en avril 2018 pour un montant de 4 390.28 \$ et les comptes à payer au journal des déboursés du 30 avril 2018 pour un montant de 123 973.64 \$. D'approuver les salaires nets versés en avril pour un montant de 13 965.07 \$.

- Adoptée -

06 Adoption des états financiers au 30 avril 2018

2018-05-95

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les états financiers au 30 avril 2018. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 30 avril 2018.

- Adoptée -

06.1 Présentation pour approbation du rapport financier de l'année 2017

2018-05-96

Proposé par : Michel Tremblay
Appuyé par : Carole Hubert Ruel et il est résolu d'approuver les états financiers de la Municipalité de Hérouxville pour l'exercice financier 2017. L'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2017, est de 251 368 \$.

- Adoptée -

07 Correspondance (résolutions)

- .1 Sam Mauricie : demande de partenariat, utilisation du véhicule des premiers répondants à l'occasion d'une compétition de karting à Saint-Célestin (la demande est refusée)
- .2 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : déclaration de conformité (art. 269) - développement résidentiel Trépanier
- .3 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : inspection des ponts situés sur le réseau municipal et mention des réparations à y apporter

08 Appui à la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban

2018-05-97

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2018-04-119 adoptée par le conseil municipal de Notre-Dame-de-Montauban demandant la mise en place d'une aide financière pour permettre aux municipalités en milieu rural de régler les problématiques de téléphonie cellulaire sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE différents secteurs de la municipalité de Hérouxville sont concernés par cette problématique;

CONSIDÉRANT QU'EN 2018, il est inconcevable qu'un tel service soit restreint, l'utilisation d'un réseau cellulaire permettant d'assurer la sécurité des personnes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Michel Tremblay

Et il est résolu :

D'appuyer la municipalité de Notre-Dame de Montauban dans ses démarches auprès des gouvernements fédéral et provincial pour la mise en place d'un programme d'aide financière permettant aux municipalités de solutionner leur problématique de téléphonie cellulaire et que ce programme favorise le développement en milieu rural pour combler les lacunes actuelles.

QUE ce conseil appuie le mouvement des municipalités et des MRC du Témiscouata et du Bas-Saint-Laurent dans le but de demander de l'aide financière des gouvernements pour régler la problématique des cellulaires en milieu rural et pour demander au ministère de l'innovation, de la Science et du Développement économie du Canada (ISDE) de suggérer de nouvelle technologie permettant de plus grandes zones de couverture nécessitant moins de tours de cellulaires.

- Adoptée -

09 Réparation ponctuelle rue Goulet (réseau d'égout)

2018-05-98

Proposé par : Marco Périgny
Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu d'entériner la dépense pour la réparation ponctuelle des égouts de la rue Goulet. Selon la demande formulée au programme de subvention de la taxe d'accise, la dépense est évaluée à 16 875 \$, taxes nettes.

- Adoptée -

10 Demande d'exemption de taxes - Domaine Tavibois

2018-05-99

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement de Hérouxville a déposé devant la Commission municipale du Québec, une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour l'immeuble situé au 14, chemin du Domaine Tavibois;

CONSIDÉRANT la nature des activités que l'on y retrouve dont culturelles, familiales, sportives ou de plein air, activités bénéfiques et communautaire, activités d'interprétation de la nature et de sensibilisation à l'environnement;

CONSIDÉRANT la mise en place de la Fondation Tavibois dont la mission sera de permettre aux écoles, aux groupes organisés de personnes à faible revenus et aux organismes communautaires de visiter le Domaine au plus faible coût possible afin de découvrir les arts, la culture, l'histoire et la nature d'une façon pédagogique dans le but d'améliorer leurs connaissances et leurs habiletés;

CONSIDÉRANT les objectifs de la Fondation énumérés dans le rapport de 2017 de la Corporation de développement de Hérouxville;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Yvan Bordeleau
Appuyé par : Helene Gilbert

Et il est résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Hérouxville appuie la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière de la Corporation de développement de Hérouxville.

— Adoptée —

11 Offre d'achat pour un terrain (rue Crête)

2018-05-100

Proposé par : Michel Tremblay
Appuyé par : Yvan Bordeleau et il est résolu de refuser l'offre d'achat déposé en date du 23 avril 2018 pour le lot 5 549 021 situé dans le développement domiciliaire appartenant à la municipalité. Qu'une contre-offre leur sera proposé.

- Adoptée -

12 Demande de branchement aux services municipaux - 3740, chemin du Tour du Lac

2018-05-101

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu d'accepter la demande de branchement aux services municipaux pour le 3740, chemin du tour du lac. QUE les coûts reliés à un tel branchement sont au frais du propriétaire.

- Adoptée -

13 Résultat des soumissions - rétrocaveuse

Voici le résultat des soumissions reçues (résultat avant l'échange) :

Nortrax	65 453 \$
Toromont CAT	78 000 \$

Ces prix sont taxes en sus.

2018-05-102

Proposé par : Yvan Bordeleau
Appuyé par : Marco Périgny et il est résolu de refuser les 2 soumissions reçues offrant un chargeur à rétrocaveuse, le prix offert étant hors du budget.

- Adoptée -

14 Demande d'aide financière Coupe Dodge Hockey Québec

2018-05-103

Proposé par : Marco Périgny
Appuyé par : Carole Hubert Ruel et il est résolu d'offrir un montant de 50 \$ à Tristan Gervais, qui fait partie d'une équipe Atome BB ayant terminée en première place au classement générale pour la saison 2017-2018 dont il faut noter la participation à la Coupe Dodge Hockey Québec qui a eu lieu à Gatineau du 18 au 22 avril 2018.

- Adoptée -

15 États financiers de l'OMH

2018-05-104

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Michel Tremblay et il est résolu d'approuver les états financiers de l'OMH de Mékinac pour l'année 2017. D'approuver le déficit arrondi des états financiers au 31 décembre 2017 pour l'Office municipale d'habitation de Hérouxville au montant de 63 836 \$ ainsi que des travaux capitalisables au montant de 25 321 \$ correspondant au résultat de l'annexe A de la page 11.1 des états financiers. De verser un montant de 815,58 \$ à l'OMH représentant l'écart entre la contribution versée et la contribution réelle pour l'année 2017.

- Adoptée -

16 Logiciel Mégaéval et licence Power Builder pour inspecteurs

2018-05-105

Proposé par : Carole Hubert Ruel

Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu d'acquérir et d'assumer le coût de la plate-forme de base Mégaéval et la licence Power Builder au coût de 942,79 \$, taxes et installations incluses, ce qui permettra à l'inspectrice, d'avoir accès aux photos et aux croquis détenus par le service d'évaluation de la MRC de Mékinac.

- Adoptée -

17 Signature des ententes avec les cadres

2018-05-106

Proposé par : Michel Tremblay

Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu d'autoriser le maire, Monsieur Bernard Thompson, à signer l'entente sur les conditions de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Denise Cossette, ainsi que l'entente sur les conditions de travail de l'inspectrice et directrice générale adjointe, Madame Chantal Paillé pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021.

- Adoptée -

18 Bornage des terrains dans le nouveau développement domiciliaire

2018-05-107

Proposé par : Marco Périgny

Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu d'accepter l'offre de service de Claude Lahaie, arpenteur-géomètre, pour le bornage de 10 lots pour le développement domiciliaire projeté sur la rue Crête, le tout, pour répondre aux exigences d'Hydro-Québec avant l'implantation de la ligne électrique sur cette rue.

- Adoptée -

19 Appui au Festival western

2018-05-108

CONSIDÉRANT QUE l'actualité récente tend à démontrer un fossé entre Montréal et les régions du Québec, voire entre les urbains et les ruraux, plus particulièrement à l'égard du traitement réservé aux animaux;

CONSIDÉRANT l'offensive agressive que mènent certains activistes contre le Festival western de St-Tite et la présentation de rodéos en général;

CONSIDÉRANT la nouvelle *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal* qui ciblait la maltraitance des animaux à l'intérieur d'usines à chiots et dont l'interprétation actuelle par certains détracteurs nous paraît abusive et contraire à l'intention du législateur;

CONSIDÉRANT la désinformation véhiculée à travers les médias à propos du traitement réservé aux animaux lors de la présentation des rodéos du Festival western de St-Tite;

CONSIDÉRANT QUE le bien-être des animaux fait consensus parmi la population et que l'organisation du Festival western de St-Tite met tout en œuvre pour y souscrire avant, pendant et après les compétitions, tel que corroboré par les nombreux et compétents vétérinaires consultés;

CONSIDÉRANT QUE de telles activités sont plutôt des célébrations de la vie animale, de sa beauté, de sa force et de sa nécessité;

CONSIDÉRANT QUE le Festival western de St-Tite est reconnu depuis 50 ans comme un événement incontournable, tant par

l'indéniable qualité du divertissement qu'il offre que sa proposition touristique dont les retombées économiques directes ont généré plus de 45 millions de dollars en 2017, ce, pour l'ensemble de la Mauricie et du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Yvan Bordeleau
Appuyé par : Marco Périgny

Et il est résolu :

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Hérouxville appuient inconditionnellement l'organisation du Festival western de St-Tite afin de s'assurer qu'elle poursuive sa mission, soit celle de produire des rodéos professionnels ainsi que des activités sportive et culturelles dans une ambiance festive unique, de promouvoir la culture Country-western, de mettre en valeur la ville de Saint-Tite et sa région, Mékinac, afin de générer des retombées économiques majeures en Mauricie, au Québec et au Canada;

ET nous exhortons le gouvernement du Québec à intervenir avec diligence avant que l'activisme et les recours judiciaires utilisés ne mettent à mal nos milieux de vie, nos traditions et notre économie.

- Adoptée -

20 Affaires diverses :

.1 Calendrier « Appartenance Mauricie »

2018-05-109

Proposé par : Carole Hubert Ruel
Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu de faire l'achat de 10 calendriers historiques 2019 au coût de 10 \$ chacun. Ce calendrier est publié par « Appartenance Mauricie, société d'histoire régionale ».

- Adoptée -

.2 Tournoi médiéval

2018-05-110

Proposé par: Yvan Bordeleau
Appuyé par : Marco Périgny et il est résolu de verser une contribution financière de 400 \$ à « Les Terres d'Eliasgoth » qui organise un tournoi médiéval les 25 et 26 août 2018.
Dans le but de soutenir les bénévoles dans l'organisation et le rayonnement des activités locales, ce conseil désire, en plus de sa contribution de 400 \$, verser un montant additionnel de 400 \$ provenant du montant disponible via le FDT. Cette subvention est valide pour l'année 2018-2019.

- Adoptée -

.3 Résolution d'appui, demande déposée à la CPTAQ

2018-05-110

CONSIDÉRANT QUE M Léo-Paul Gervais s'adresse à la CPTAQ pour obtenir une autorisation de l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit le morcellement et aliénation du lot 4 401 360, afin d'agrandir le lot 4 401 278;

CONSIDÉRANT QUE le but visé par la demande est pour des raisons environnementales, plus précisément la construction d'un nouvel élément épurateur pour le traitement des eaux usées de la résidence existante au 1247 Rang Sud ;

CONSIDÉRANT l'étude de caractérisation du sol et les plans du dossier 2017-190, conçu par Stéphane Bergeron T.P;

CONSIDÉRANT QUE la superficie actuellement du terrain (lot 4 401 278) où se situe la résidence existante est dérogatoire par sa superficie de 745.1m² (requière 2000 m² pour les terrains à moins de 100m d'un cours d'eau) et par sa profondeur moyenne de 29.26m (requière 60m pour les terrains à moins de 100m d'un cours d'eau);

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle superficie du terrain n'excèdera pas 3000 m² au total. (Elle sera de 2 218 m² et aura une profondeur d'environ 87.1m);

CONSIDÉRANT QUE sur la superficie visée de 1472.9 m² à aliéner, il n'y a qu'environ 345 m² utilisable pour la culture;

CONSIDÉRANT le fait d'autoriser ce projet n'aura pas pour effet de nuire aux fermes à proximité, étant donné la présence des résidences existantes et de la présence de l'îlot déstructuré;

CONSIDÉRANT QUE ce secteur est desservi en eau par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cet usage ne contrevient pas à aucun règlement municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Marco Périgny
Appuyé par : Helene Gilbert

Et il est résolu :

QUE la Municipalité de Hérouxville appui la demande d'autorisation déposée par M. Léo-Paul Gervais devant la Commission de Protection du territoire Agricole du Québec.

- Adoptée-

21 Questions

- .1 remerciement pour le prêt de l'Unité d'urgence pour le défi Pierre Lavoie
- .2 contre-offre pour terrain dans la rue Crête
- .3 même si le terrain est payé moins cher, ça va rapporter des taxes
- .4 bout d'asphalte de la route Lefebvre, quelle sera la suite

22 Levée de la séance

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Marco Périgny il est résolu de lever la séance à 20h56.

— Adoptée —